



Compte rendu du Comité Directeur

du mercredi 9 septembre 2015 à 19 h 30

Excusés : CORN Jean-Claude, D'AMONVILLE Sophie, CERISIER Patrick, DUCRUET Janine, FERRY Jacques, LAVOREL Dominique

Absent : BONNAZ Olivier

1. Approbation du compte rendu du 30 juin 2015

Approbation : à l'unanimité

1. Présentation du fonctionnement de l'activité ski en station

Paul-Henri Maffre (ancien membre de la Commission Nationale Ski en Station) et Jacques Muzard présentent l'activité. Jacques Muzard souligne l'historique du club, premier club, avant même la Clusaz. De nombreux clubs ont été créés depuis. Spécificité de notre club : l'initiation au ski hors-piste. L'ensemble des initiateurs connaissent bien les stations. Il rappelle les conditions pour devenir initiateur.

Un regroupement avec le SIAM a été opéré pour alléger le coût du car notamment, de l'ordre de 650 à 700 euros par sortie. A l'automne, chaque club présente les stations qu'il envisage, puis réunion à l'USCA. Intérêt : tarif concurrentiel sur une cinquantaine de stations. Ensuite le programme est bâti en compromis avec le SIAM.

Une sortie remise en jambe est proposée en décembre, puis en fin de saison une sortie en ski de randonnée.

A partir de décembre, une prise des inscriptions est envisagée pour les cours avec une répartition par niveau ; en janvier, le vendredi soir, il y a donc prise des inscriptions pour le car et le forfait, puis commande du car. Le samedi matin, une confirmation de la sortie est effectuée par téléphone à la station pour indiquer le nombre de forfaits. Puis vérification par Éliane, du nombre de participants dans le car.

Le matin, les cours sont organisés avec souvent des débutants, puis l'après-midi, pour les nouveaux, une découverte de la station avec deux initiateurs.

Une très bonne collaboration s'est construite avec le SIAM. Ils organisent une galette avec le chocolat chaud, et en fin de saison un repas et le CAF offre un pot d'accueil.

Les samedi après-midi sont tournés vers les enfants de 7 à 14 ans, entre 13 et 17 h. Le Grand Bornand, est trop loin, alors que la Croix Fry est beaucoup plus accessible et il n'y a pas de perte de temps. Isabelle s'occupe plus particulièrement des apprentissages. Une soirée très conviviale a été organisée avec les parents et les enfants. A la Roche sur Foron, deux cars d'enfants sont prévus en saison, mais la configuration n'est pas la même ; le CAF a l'exclusivité sur la Roche.

Tous les deux ans, un recyclage est mis en place permettant une remise à niveau des initiateurs, à Val Thorens. Cela permet d'être en contact avec les moniteurs nationaux et d'être à la page. Le budget de l'activité est de l'ordre de 30 000 euros.

Jacques Muzard s'interroge pour savoir si l'activité a toujours le soutien du Comité Directeur et des adhérents.

Alain Fleuret demande comment les responsables envisagent le renouvellement et le développement de l'activité ski et comment ils comptent communiquer. Jacques Muzard envisage une collaboration avec la Commission Communication. Une bourse aux skis ne saurait être envisagée.

Alain Fleuret rappelle que la Commission Communication ne peut être prestataire de services. Il formule une autre interrogation : Est-ce que l'Ecole du Ski peut engendrer de nouveaux participants le dimanche ?

Jacques Muzard précise que la plaquette peut être réactualisée, un stand monté à la foire de la Saint André en décembre.

Gilles Rassat propose de faire une soirée de présentation de l'activité, comme pratiquée avec succès dans les autres activités hivernales.

Paul Henri Maffre se demande comment est envisagée la communication des soirées. Raymond Béruard pense qu'il serait intéressant d'organiser des sorties en station la semaine avec un système de covoiturage.

Jacques Breton indique que certains ignorent les différents aspects de la pratique du ski en station.

Jacques Muzard précise que les cours sont payants, dans certains clubs les cours sont gratuits. Le SIAM accompagne les skieurs alors qu'une progression est prévue pour les adhérents du club.

Si l'adhérent est présent pour les 7 cours, une remise est effectuée.

Le car et les forfaits des initiateurs qui enseignent sont payés par le CAF. Le forfait est aussi offert aux initiateurs qui accompagnent les adhérents l'après-midi.

René Christin souligne que c'est le CAF qui paye le déficit lié au transport alors que pour toutes les sorties collectives, ce sont les participants.

Une précision est apportée sur la soulte négative versée par le club et non le financement.

Alain Fleuret précise que Le nombre de participants va diminuant sur la saison, alors que le tarif est toujours moins cher sur le reste de la saison.

Jacques Muzard souligne qu'après une ou deux semaines d'interruption, après les cours, le car se remplit à nouveau. Alain Fleuret suggère qu'il serait judicieux de moduler les prix au long de la saison.

70 forfaits sont délivrés en moyenne par sortie, et une 40aine en moyenne de participants aux cours. Ces derniers sont relativement jeunes, entre 25 et 35 ans. Le cours toutes neiges est le plus attractif.

René Delieutraz précise qu'il n'est pas gênant de payer plus pour une grande station. René Christin ajoute qu'à la soirée de présentation du Ski de Randonnée, les cours toutes neiges ski en station sont présentés.

2. Présentation du fonctionnement de l'activité ski compétition

Hubert Moreau est issu du groupe de compétition de Christophe Hagenmuller. Hubert a orienté l'activité vers les jeunes cadet – espoir, depuis 6 ans. Une vingtaine de jeunes était présents, il y a deux ans.

L'activité était menée en parallèle avec celle du Comité Départemental (il avait les deux casquettes) et était destinée à une pratique montagne. Depuis un an, Hubert gère l'activité uniquement au club. Claude Gibert l'anime avec le centre médico-sportif d'Annecy (mise à disposition d'une structure pour le suivi des sportifs de hauts niveaux de l'agglomération avec des tests d'efforts, des entraînements 1 à 2 fois par semaine, renforcement musculaire, cardio sur les séances). Une autre prestation est dédiée aux jeunes avec l'offre de matériel (ski, combinaison (tous les 3 ans), peaux) à des prix intéressants.

Les Sorties sont encadrées par des guides ou non, avec l'occasion de faire l'entraînement technique et physique. En début de saison, étaient pratiquées en bord de pistes et sorties montagne avec des guides. En fin d'année un stage était organisé (Italie, Écrins).

Un accompagnement vers la compétition était envisagé: entraînement à ski pour les amener à un niveau correct pour faire des parcours organisés par la FFCAM et la FFME.

Des week-end formation étaient prévus : cartographie-orientation, neige et avalanches, pour les amener à l'autonomie ; un initiateur a ainsi été diplômé en 2014-2015, et des résultats en championnat du monde ont été obtenus (Axelle Mollaret, Louise Borgnet) .

Difficultés ; les jeunes ont leur activité propre et ne sortent plus, il n'y a pas eu de transfert depuis les autres activités du club (Ecole d'Aventure par exemple). Un film a été réalisé avec le Comité Départemental.

Il n'y a plus de jeunes, ni de projets, Hubert est toujours intéressé pour la découverte d'une activité de compétition ; il a pour l'instant un projet de conférence avec Véronique Billiat, sur les progrès de la performance individuelle pour être apte en montagne, le premier week-end de novembre. Une invitation sera prévue auprès des clubs sportifs.

Hubert propose une synergie avec le Trail, sachant que les participants seraient de même profil.

Jacques Breton précise que le minibus est mis à disposition gratuitement pour les compétiteurs. Raymond Béruard s'interroge sur l'intitulé du Groupe jeune ski alpinisme.

Hubert ne voit pas de nouveaux recrutements pour l'instant. La finalité est de faire de la compétition, mais aussi d'amener à l'autonomie des jeunes.

René Delieutraz constate que la dynamique ne se reproduit pas. Hubert rappelle que certains groupes sont plus porteurs que d'autres.

Jacques Breton rebondit sur l'idée qu'un groupe ayant des résultats ne se renouvelle pas. Les bons éléments partent aussi vers des clubs plus structurés.

L'activité est budgétée à minima.

3. Contribution des instructeurs aux formations fédérales

Raymond Bérnard présente l'organisation. Les comités sont porteurs administratifs des formations mais ce sont les instructeurs qui organisent les formations. Le Comité Régional a envoyé un message pour que des formations soient organisées. A Annecy, Jean-Claude Corsetti a organisé une formation cartographie ainsi que Raymond Bérnard et Denis Gerlier (30^{ème} formation cette année !). Patrice Vivier organise une formation neige et avalanches, ainsi que Sophie d'Amonville, et Patrice Vivier. Un stage de recyclage est organisé début décembre pour le ski alpinisme. Une UFCA sera organisée dans quelques semaines avec Jacques Piétu. Maxime se pose la question d'une liste à jour des encadrants.

Raymond précise que les formations sont mises à jour sur extranet. Il faut suivre un recyclage dans la 6^{ème} année au maximum. Il est difficile d'avoir une liste d'initiateurs actifs.

Jacques Muzard pose la question du renouvellement des initiateurs en escalade. Certains adhérents pourraient être initiateur, mais le Club Alpin accumule les strates et cela conduit à un découragement des éventuelles bonnes volontés.

Gilles Rassat au niveau Rhône-Alpes, indique qu'il n'y a pas besoin d'un instructeur d'escalade, il suffit d'un guide. Une formation sera organisée cet hiver. La FFME est délégataire, et la FFCAM se colle aux objectifs de la FFME. Des formations SAE ont été organisées depuis 3 ans ; pour encadrer des grandes voies, il faut 4 ans. Gilles a organisé une formation destinée à l'encadrement en SAE, mais le SNE est fait par la Savoie. Une formation falaise sera organisée au printemps. Un test d'aptitude est demandé au départ, il faut organiser des stages dans la foulée. Un certificat d'autonomie est demandé, au préalable.

Ski alpinisme : 14 jours de formation sont nécessaires pour obtenir la qualification. Un stage de formation de 4 jours a été mis en place pour l'année prochaine.

Pascal Sanctus rebondit sur les formations des adhérents en alpinisme afin qu'ils deviennent initiateurs. Des pré-requis sont nécessaires pour participer aux premières formations.

René Delieutraz rétorque que la durée de la formation s'allonge ainsi...

Un canevas de formation doit être monté pour l'alpinisme.

4. Fixation du prix du km de covoiturage

Proposition à 0,35 km du kilomètre :

Bertrand Lavigne-Delville souligne que certains choisissent de ne pas prendre la voiture pour dormir ou ne pas prendre de responsabilité. Le conducteur prend le risque ; il engage des dépenses de voiture. Il propose que le CAF rembourse une part au conducteur.

Le minibus, 27 000 euros. 7 ans pour retomber sur la dépense. Il faut le prendre de façon plus régulière. Proposition d'un article de Bertrand Lavigne-Delville sur la revue pour démontrer que le tarif est correct.

Vote : 6 pour un tarif été à 30 et hiver à 40 centimes et 8 pour rester à 0,35 euro/km.

Le tarif reste à 35 centimes du kilomètre.

On peut discuter sur le nombre de places proposées par le conducteur au prochain comité directeur.

2. Questions diverses

- La procédure budgétaire est lancée par Jacques Breton, à remettre pour la fin septembre au trésorier. L'exercice est clos fin septembre ; donc, il est nécessaire de remettre les dépenses.
- Signature d'Alain Fleuret, Président, pour un collectif sans chasse.
- Mail d'Olivier Trinquet concernant les inscriptions à l'escalade : Philippe Gabaud répond que le début d'inscription pour les cours d'escalade est effectif depuis le 9 août ; une priorité a été donnée pour les anciens. Un cours « perfectionnement » est rempli à Berthollet. Samedi dernier, Olivier s'est déjà inscrit au mur. Les cours seront aussi en inscription par internet l'année prochaine
- Démission de Patricia Corn pour la responsabilité de la bibliothèque.
- Nordic walking : Jacqueline Latcha ne peut pas encadrer. Alain Fleuret connaît quelqu'un diplômé en nordic walking. Philippe précise que l'activité suscite de la demande sur Annecy.
- Renouvellement du Comité Directeur : Chantal Abry arrête son mandat. Philippe, René Christin, Jacques Breton et Jean-Claude Perfetti renouvellent leur candidature.

Vous pouvez adresser vos suggestions et propositions d'amélioration pour la prochaine réunion de **bureau** à l'adresse suivante : secretariatgeneral@cafannecy.fr

Prochaine réunion du Bureau : jeudi 8 octobre 2015

Prochaine réunion du comité directeur : jeudi 15 octobre 2015

Chantal ABRY
Secrétaire générale

Alain FLEURET
Président